

Protection des Données Déclaration Sous-Traitant Transport agissant pour GEODIS

02/12/19

Version 1.0

Dispositions générales

Dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, le Sous-Traitant Transport agissant en son nom et pour le compte de ses filiales s'engage à respecter les lois et règlements qui lui sont applicables en matière de protection des données à caractère personnel. La Sous-Traitant Transport déclare agir dans le cadre d'un Contrat de Transport.

Obligations relatives aux données transmises par GEODIS

En vertu des lois et règlements en vigueur, le Sous-Traitant Transport s'engage à :

- Faire uniquement appel à des prestataires de traitement des données qui présentent des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences des lois et règlements applicables et garantisse la protection des droits de la personne concernée :
- Imposer à ses propres prestataires de traitement des données menant des activités de traitement spécifiques pour le compte du Responsable du Traitement, les mêmes obligations en matière de protection de données que celles fixées dans le contrat ou un autre acte juridique entre le Responsable du Traitement et le Sous-Traitant Transport. A ce titre, le Sous-Traitant Transport sera responsable de tout manquement de l'un de ses prestataires de traitement des données ;
- Ne pas recruter un autre prestataire de traitement des données sans l'autorisation écrite préalable, spécifique ou générale, du Responsable du Traitement. Dans le cas d'une autorisation écrite générale, le Sous-Traitant Transport informe le Responsable du Traitement de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'autres prestataires de traitement des données, donnant ainsi au Responsable du Traitement la possibilité d'émettre des objections à l'encontre de ces changements;
- En cas de violation de données à caractère personnel, le Sous-Traitant Transport notifie la violation en question au Responsable de Traitement dans les meilleurs délais et, si possible, 72 heures au plus tard après en avoir pris connaissance, dans les conditions décrites par les lois et règlements applicables;
- Ne traiter les données à caractère personnel que pour les finalités déterminées et conformément aux instruction documentée du Responsable du Traitement, y compris en ce qui concerne les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale, à moins qu'il ne soit tenu d'y procéder en vertu du droit d'une loi ou d'un règlement auquel le Sous-Traitant est soumis; dans ce cas, le Sous-Traitant Transport informe le Responsable du Traitement de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public. En cas de transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers ou une organisation internationale, accepter et se conformer aux dispositions des Clauses Contractuelles Types de l'Union Européenne telles que disponibles sur https://geodis.com/dp/scc-geodiscontroller ou à tout autre mécanisme applicable définissant les conditions d'un tel transfert;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité ;
- Prendre toutes les mesures requises en vertu des nécessités de sécurité du traitement ;
- Tenir compte de la nature du traitement, aider le Responsable du Traitement, par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, dans toute la mesure du possible, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les personnes concernées le saisissent en vue d'exercer leurs droits:
- Aider le Responsable du Traitement à garantir le respect de ses obligations, compte tenu de la nature du traitement et des informations à sa disposition;
- Supprimer toutes les données à caractère personnel ou à les renvoyer au Responsable du Traitement au terme de la prestation de services relatifs au traitement, et à détruire les copies existantes, à moins que le droit de l'Union ou le droit local auquel le Sous-Traitant Transport est soumis n'exige la conservation des données à caractère personnel;
- Mettre à la disposition du Responsable du Traitement toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues et permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par le Responsable du Traitement ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits ;
- Informer immédiatement le Responsable du Traitement si, selon lui, une instruction constitue une violation du droit de l'Union ou du droit applicable en matière de protection des données à caractère personnel;
- Réparer tout dommage, s'il lui est imputable, résultant d'une violation de ses obligations légales, réglementaires ou contractuelles, et de celles prévues à la présente Déclaration, et à garantir le Responsable du Traitement de tout dommage et frais liés à la défense de ses droits. A ce titre, GEODIS pourra notifier la cessation immédiate des prestations, sans indemnité en faveur du Sous-Traitant Transport.

Les caractéristiques du traitement sont définies comme suit :

- L'objet du traitement des données à caractère personnel est l'exécution de prestations de transport vers des destinataires désignés par le Responsable de Traitement. Le traitement de données à caractère personnel est réalisé à titre subsidiaire, pour les besoins exclusifs de la réalisation des prestations principales et du suivi de la relation commerciale.
- Les opérations de traitement réalisées sont l'accès, la lecture et la consultation, la communication par transmission.
- Les données seront conservées dans le respect des dispositions légales en vigueur, notamment celles applicables à la conservation des documents de transports.
- La nature et les finalités du traitement des données à caractère personnel sont la livraison à des destinataires désignés par le Responsable de Traitement et le suivi de la relation commerciale.
- Pour la livraison, les données à caractère personnel traitées sont, notamment, le prénom et nom, l'adresse E-mail, le numéro de téléphone, le numéro client, l'adresse postale, les instructions particulières liées à la livraison, la photographie d'une preuve de livraison et les informations de suivi de la livraison. Il n'est pas prévu que des données personnelles sensibles soient traitées par le Sous-Traitant Transport. Les personnes concernées sont les salariés du Responsable de Traitement, ou des personnes désignées par le client du Responsable de Traitement.
- Pour assurer le suivi de la relation commerciale, les données à caractère personnel traitées sont, notamment, le prénom et nom, l'adresse E-mail, le numéro de téléphone, le numéro de client. Il n'est pas prévu que des données personnelles sensibles soient traitées par le Sous-Traitant Transport. Les personnes concernées sont les salariés du Responsable de Traitement, ou des personnes désignées par le Responsable de Traitement.

Obligations relatives aux données transmises par le Sous-Traitant Transport

Dans le cadre du Contrat, le Sous-Traitant Transport autorise GEODIS, son client ou toute autre entité désignée à collecter et traiter les données de localisation via des dispositifs télématiques intégrés, des appels de contrôle ou d'autres systèmes / méthodes utilisés par le Sous-Traitant Transport dans le cadre de la prestation. Si ces données concernent les employés du Sous-Traitant Transport, celui-ci s'engage à transmettre ces données dans le respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection des données, et à obtenir le cas échéant le consentement préalable des personnes concernées et à mettre à leur disposition toute information utile.

Les données de localisation seront collectées auprès du Sous-Traitant Transport, ou, éventuellement, auprès du ou des vendeurs du Sous-Traitant Transport, selon les instructions du Sous-Traitant Transport. GEODIS, son client ou toute autre entité désignée traiteront les données pour répondre aux finalités suivantes : définir l'heure d'arrivée prévue, informer de manière proactive les destinataires des retards de livraison potentiels, retrouver les envois manquants, gérer les performances du transporteur, et gérer les pénuries de chauffeurs. Les données contiendront les informations suivantes : plaque d'immatriculation du véhicule et / ou identifiant du véhicule et emplacement du véhicule et longitude). Le nom du chauffeur pourra être inclus dans les données transmises pour motifs de sécurité. Les bases légales du traitement sont : 1) l'autorisation du Sous-Traitant de Transport ; 2) l'intérêt légitime de GEODIS, son client ou toute autre entité désignée ; 3) dans la mesure ou cela est nécessaire, le consentent de la personne concernée recueilli par le Sous-Traitant Transport. Les données peuvent faire l'objet de transfert dans des pays tiers, dans le respect des dispositions applicables. Les données seront conservées en conformité avec les durées légales applicables. En cas de question, ou pour exercer leurs droits les personnes concernées peuvent contacter le responsable de la protection des données du Sous-Traitant Transport ou dpo@geodis.com ou effectuer une réclamation auprès de leur autorité de contrôle.